



FORMATION AUX RÈGLES DE L'ART DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CONTROLÉ

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT
Apports théoriques
Support papier ou numérique
Exposé, études de cas

VALIDATION

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en œuvre :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques de la ventilation mécanique contrôlée.
- ➔ Connaître le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT ventilation.

PROGRAMME

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- Les arrêtés ventilation

Diagnostics et environnement des travaux

- Ventilation/isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Eléments de diagnostic de la ventilation existante

Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la mise en œuvre d'une ventilation (DTU, CPT, AT/DTA, RAGE...)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- Les différents systèmes
- Le dimensionnement
- Les entrées d'air
- Le détalonnage
- Les bouches d'extraction
- Les réseaux
- Caisson d'extraction et rejet d'air vicié
- Raccordement électrique, maintenance et entretien

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en ventilation

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en ventilation (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en ventilation
- QUIZ d'auto évaluation sur photos

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE

67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME

7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE

1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57